

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 03 décembre 2025

Délibération n°139

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 24 novembre 2025

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	☒	☐	
	BEAUDREY Bruno	CD25	☐	☒	BILLOT Olivier
	BILLOT Olivier	CD25	☒	☐	
	BRAND Marie-Paule	CD25	☐	☒	GUYEN Chantal
	CHOUX Monique	CD25	☒	☐	
	DALLAVALLE Claude	CD25	☒	☐	
	GUYEN Chantal	CD25	☒	☐	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	☒	☐	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	☐	☐	
	ROGEBOZ Florence	CD25	☒	☐	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	☒	☐	
	HAHLEN Sandra	CD39	☐	☐	
	MOLIN René	CD39	☐	☒	MAIRE DU POSET Thierry
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	☒	☐	
	BODIN Nicolas	CUGBM	☐	☐	
	LIME Christophe	CUGBM	☐	☒	BARTHELET Catherine
	PRESSE Françoise	CUGBM	☐	☒	SAUMIER Claude- Françoise
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	☐	☐	
	BOURQUIN Martial	PMA	☐	☒	FROEHLI Patrick
	FROEHLI Patrick	PMA	☒	☐	
	SAUMIER Claude-Françoise	PMA	☒	☐	
	GUY Hervé	ECLA	☐	☐	
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasné Drugeon	☒	☐	
	FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	CC Doubs Baumoisi	☒	☐	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	☒	☐	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	☒	☐	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	☐	☐	
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	☐	☐	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	☐	☒	JOUVIN Christophe
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	☐	☐	

OBJET : PROPOSITION D'ADHESION AUX ŒUVRES SOCIALES

Le CSE, en accord avec la directrice générale, a proposé un dispositif plus global pour faire bénéficier aux salariés de l'EPF, d'avantages sociaux.

Deux organismes ont été contactés : CNAS (Comité National d'Action Sociale) et Place des salariés. Un groupe de travail, composé des salariés de l'EPF, a rencontré ces deux organismes. Une analyse des différentes possibilités de mise en œuvre d'une action sociale de qualité et répondant aux différents besoins que les personnels pourraient rencontrer a été réalisée. Il en ressort que le CNAS répond au mieux aux besoins des salariés.

Le CNAS, association loi 1901 à but non lucratif, propose depuis 1967 une offre unique et complète de prestations d'action sociale.

Il œuvre pour le mieux-être des personnels des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Il propose un large éventail de prestations qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre aux besoins et attentes de ses bénéficiaires et dont la liste exhaustive et les conditions d'attribution sont fixées dans un guide des prestations. Celui-ci propose notamment des réductions au niveau des loisirs, de la culture, des vacances, également un soutien financier (aides, prêts sociaux...) ainsi que des avantages en matière de logement, santé et assurance.

Le tarif de l'adhésion est, à titre informatif, de 222 € par salarié en 2025. La convention est renouvelée annuellement par tacite reconduction.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après en avoir délibéré

- **approuve l'adhésion de l'EPF Doubs BFC au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1^{er} janvier 2026,**
- **autorise la Directrice générale à signer la convention d'adhésion au CNAS et tout document s'y rapportant,**
- **désigne Madame Catherine BERTHELET, en qualité de déléguée élue pour représenter l'EPF Doubs BFC au sein du CNAS,**
- **autorise la Directrice générale à procéder à la désignation d'un délégué et d'un correspondant pour représenter les salariés de l'EPF Doubs BFC au sein du CNAS.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

